



CGU applicables aux Fournisseurs d'Informations du SIT65

PRÉAMBULE

Les Offices de Tourisme des Hautes-Pyrénées (ci-après dénommés « **OT** ») et Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (ci-après dénommés « **HPTE** ») comptent parmi leurs missions la promotion des destinations touristiques.

Afin d'œuvrer à cette mission, notamment par la diffusion d'informations touristiques, HPTE met à disposition des Offices de Tourisme des Hautes-Pyrénées un progiciel de marque TOURINSOFT – FAIRE SAVOIR, dénommé Système d'Information Touristique (ci-après dénommé « **SIT65** »). HPTE et les Offices de Tourisme des Hautes-Pyrénées forment le réseau des utilisateurs du SIT65 (ci-après, dénommé Réseau SIT65).

Le SIT65 s'appuie sur une base de données touristiques qui recense les hébergements, les activités et loisirs, les sites à visiter, les restaurants, les produits du terroir et dégustations, les fêtes et manifestations, les commerces et services, les associations et d'autres organismes et structures liés aux activités touristiques. Les informations saisies sont échangeables à des fins d'affichage sur internet (sites, applications), d'éditions papier ou de renseignements donnés au comptoir.

Le SIT65 permet aussi la constitution de fichiers prospects et clients qualifiés.

Le SIT65 rend possible la réalisation d'enquêtes à des fins statistiques et d'observation.

Il est une source d'information tant pour les clients que pour les professionnels. Il est donc important que les prestations et services touristiques y soient référencés et que leurs informations soient mises à jour.

Le référencement dans le SIT65 est gratuit.

Ces Conditions Générales d'Utilisation (CGU) sont à l'attention des prestataires touristiques ou en lien avec le tourisme, fournisseurs d'informations du SIT65.

Les offices de tourisme du Réseau SIT65 :

- ✓ L'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie
- ✓ L'Office de Tourisme de Cauterets
- ✓ L'Office de Tourisme de Luz Saint Sauveur
- ✓ L'Office de Tourisme Tourmalet Pic du Pidi
- ✓ L'Office de Tourisme Communautaire des Vallées d'Aure et du Louron
- ✓ L'Office de Tourisme Intercommunal Cœur des Pyrénées
- ✓ L'Office de Tourisme de Lourdes
- ✓ L'Office de Tourisme de Tarbes
- ✓ L'Office de Tourisme Intercommunal de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- ✓ L'Office de Tourisme de Piau Engaly
- ✓ L'Office de Tourisme de la Vallée du Louron
- ✓ L'Office de Tourisme de Saint Lary Soulan
- ✓ L'Office de Tourisme de Neste Barousse
- ✓ L'Office de Tourisme du Pays Val d'Adour
- ✓ L'Office de Tourisme du Pays de Trie

Contenu

PRÉAMBULE	1
I. OBJET DES CGU	3
II. ACCEPTATION DES CGU.....	3
III. COORDINATION DU RÉSEAU SIT65.....	3
IV. TRAITEMENT DES INFORMATIONS PAR LE RÉSEAU SIT65	3
V. DIFFUSION DES INFORMATIONS ÉMANANT DU SIT65	4
a. Principes de libre diffusion des informations SIT65	4
b. Diffusion sur les supports des Membres du Réseau SIT65	4
c. Diffusion sur les supports des partenaires du Réseau SIT65	4
d. Diffusion des jeux de données SIT65 en open data	5
VI. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL	5
VII. ENGAGEMENTS DU RÉSEAU SIT65	6
VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR D'INFORMATIONS	6
a. Droits du Fournisseur d'informations.....	6
b. Engagements du Fournisseur d'informations	6
c. Conditions d'accès et d'ouverture des activités.....	7
d. Intégration des éléments	7
e. Conformité des éléments	7
IX. DONNÉES DE GÉOLOCALISATION	7
X. DROITS DE PROPRIÉTÉ	7
XI. CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT65	8
XII. UTILISATION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT65 À DES FINS STATISTIQUES ET D'OBSERVATION	8
XIII. Divers.....	8
a. Modification des CGU.....	8
b. Litiges	8
c. Nullité	8
d. Droit applicable.....	8
Annexe - Vos Contacts SIT65	9

I. OBJET DES CGU

Les présentes Conditions Générales d'Utilisations du SIT65 (ci-après dénommées « **CGU** ») s'appliquent à toute personne physique ou morale, prestataire touristique ou en lien avec le tourisme et qui apporte des informations dans le SIT65 (ci-après dénommée « **Fournisseur d'informations** »).

Les CGU définissent les procédures, règles, droits et obligations qui s'appliquent à chaque Fournisseur d'Informations du SIT65.

II. ACCEPTATION DES CGU

En acceptant les CGU, chaque Fournisseur d'informations accepte l'intégration (par saisie, ou implémentation) au sein du SIT65 de ses informations et leurs contenus. Ces éléments sont mis à disposition du Réseau SIT65 et peuvent être diffusés à titre gratuit et selon les termes définis dans l'article V.a des présentes CGU, à des utilisateurs extérieurs au Réseau SIT65. Ils sont également susceptibles d'être diffusés sur tous supports et pour tous modes d'exploitation (internet, CD-Rom, brochures, autres) par toute personne qui accède au SIT65.

Le Fournisseur d'informations accepte que les informations qu'il renseigne dans le SIT65 puissent être réutilisées dans le cadre de l'article V.a des présentes CGU relatif à la diffusion des informations.

III. COORDINATION DU RÉSEAU SIT65

Au niveau départemental, Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement coordonne le SIT65. À ce titre, il est le responsable du dispositif.

Toute demande d'information est à poster à l'adresse suivante : tourisme-hautes-pyrenees@ha-py.fr

Chaque OT membre du réseau SIT65 participe à l'animation, à la saisie et au contrôle des contenus du SIT65. Chaque OT dispose d'un référent SIT65 chargé de coordonner les actions à son niveau et de veiller au bon fonctionnement de l'outil. Chacun des contributeurs à HPTE et dans les OT est dénommé ci-après « Contact SIT65 ».

La liste des Contacts SIT65 est indiquée en Annexe 1 des CGU.

IV. TRAITEMENT DES INFORMATIONS PAR LE RÉSEAU SIT65

Directement ou indirectement, le Contact SIT65 dispose de moyens lui permettant d'interroger le Fournisseur d'informations via :

- un courrier électronique avec un lien vers un questionnaire web, rempli directement par le Fournisseur d'informations ; il est validé par le Contact SIT65 d'HPTE;
- un questionnaire papier (pour les fournisseurs d'information n'ayant pas d'adresse électronique), généralement par envoi postal, rempli directement par le Fournisseur d'informations ; le Contact SIT65 saisit les réponses dans le SIT65.

Les informations sont toutes librement fournies par le Fournisseur d'informations. À ce titre, il est seul et entier responsable de leurs qualité et complétude. Le Réseau SIT65 se réserve le droit de choisir les modalités de diffusion de ces informations selon leurs qualités et complétudes et les règles de publication qui leur sont propres.

Le Fournisseur d'informations est tenu d'actualiser, de mettre et tenir à jour les informations qu'il fournit au Réseau SIT65. Le Contact SIT65 prête attention à ces mises à jour. Toute offre mise à jour est, à minima, actualisée de ses dates d'ouverture, tarifs et coordonnées pour l'année en cours. Toute offre ne contenant pas ces mises à jour est susceptible de ne pas ou ne plus être diffusée.

Tout en tenant compte des volontés du Fournisseur d'informations, le Contact SIT65 autant que les Membres du Réseau SIT65 sont susceptibles d'adapter chaque descriptif commercial en fonction des situations pour des raisons de choix éditoriaux et pour répondre à différents besoins, notamment en matière de référencement sur internet. Lesdites modifications peuvent autant être de forme que de fond, partielles ou totales. Le Fournisseur d'informations peut à tout moment échanger sur le sujet avec le Contact SIT65.

Le Contact SIT65 se réserve le droit de contacter le Fournisseur d'informations et/ou d'apporter directement des modifications à toute offre présentant des erreurs de forme. Ceci concerne notamment l'orthographe, la qualité rédactionnelle des descriptifs commerciaux, les données de géolocalisation et la traduction des informations.

Le Contact SIT65 autant que les Membres du Réseau SIT65 sont susceptibles d'ajouter à toute offre du Fournisseur d'informations une iconographie réalisée par leurs soins, notamment des photos et des vidéos. Le Fournisseur d'informations peut à tout moment échanger sur le sujet avec le Contact SIT65.

Pour des raisons de traitement informatique et de mise à disposition liés aux fonctionnalités des bases de données du SIT65, les informations communiquées sont susceptibles d'adaptations techniques. Ceci concerne notamment :

- ✓ la diffusion sur supports physiques ou numériques
- ✓ la réalisation d'enquêtes

Pour des raisons techniques, des délais de latence sont envisageables entre le moment de saisie des informations et leur mise en ligne.

V. DIFFUSION DES INFORMATIONS ÉMANANT DU SIT65

a. Principes de libre diffusion des informations SIT65

Les informations saisies dans le SIT65 comprennent les coordonnées personnelles. Ces éléments sont considérés comme des données personnelles et sont exclusivement destinés aux membres du Réseau SIT65. Tout autre élément est susceptible de diffusion publique, notamment la raison sociale du Fournisseur d'informations qui peut être dans certains cas son nom.

Les informations émanant du SIT65, à l'exception des données personnelles, sont destinées à promouvoir en continu auprès de tous les publics et en tous lieux, les offres touristiques des Hautes-Pyrénées. En conséquence, ces informations sont mises à disposition des professionnels du tourisme, du grand public (touristes en séjour, internautes, etc.) et des partenaires – institutionnels et privés – du Réseau SIT65. De même, elles sont susceptibles d'être réutilisées par toute personne qui en fait la demande auprès d'un Membre du Réseau SIT65.

b. Diffusion sur les supports des Membres du Réseau SIT65

Chaque Fournisseur d'informations autorise tous les Membres du Réseau SIT65 à diffuser librement et gratuitement ses informations sur tous les supports qu'ils réalisent, quels qu'en soient les formats. Ceci concerne notamment :

- brochures papier,
- sites et applications mobiles

Selon les besoins, les Membres du réseau SIT65 se réservent le droit d'opérer des sélections éditoriales des données, notamment en fonction de la complétude et de la mise à jour des informations fournies.

c. Diffusion sur les supports des partenaires du Réseau SIT65

Au même titre que les Membres du Réseau SIT65, les partenaires du Réseau SIT65 sont autorisés par chaque Fournisseur d'informations à diffuser les informations qu'ils ont fournies. Ceci concerne notamment la diffusion d'informations à titre gratuit.

En aucun cas, lesdits partenaires ne sont autorisés à solliciter les Fournisseurs d'informations pour demander ou exiger une rémunération à leur profit pour toute diffusion d'informations. Les Fournisseurs d'informations ne peuvent être sollicités que pour la vente de services complémentaires ou annexes non pris en charge dans le cadre du SIT65.

Les modalités de diffusion desdites informations sont encadrées par les Membres du réseau SIT65 pour garantir leur qualité de diffusion, la prise en compte de leurs mises à jour et la totale gratuité de la diffusion.

Les partenaires du Réseau SIT65 ne sont en aucun cas autorisés à commercialiser directement toute information émanant du SIT65. Cependant, ils sont en droit de commercialiser des supports et/ou des services contenant, entre autres, de telles informations.

Au même titre que les Membres du Réseau SIT65 et pour des raisons similaires, les partenaires du Réseau SIT65 peuvent modifier les informations du Fournisseurs d'informations. Cependant, ils ne sont pas autorisés à les dénaturer et/ou à les altérer.

Chaque partenaire du Réseau SIT65 est seul responsable de l'utilisation autant que de la diffusion qu'il fait des informations issues du SIT65. Le Réseau SIT65 autant que HPTE ne peuvent en aucun cas être tenus, seuls ou solidairement, responsables desdites réutilisations, tant totales que partielles.

d. Diffusion des jeux de données SIT65 en open data

Votée le 7 octobre 2016, la loi pour une République numérique renforce les obligations légales d'ouverture de données qui s'appliquent aux acteurs publics et aux organismes qui leur sont liés.

Les organismes institutionnels Offices de Tourisme, Agences Départementales, Comités Départementaux et Comités Régionaux du Tourisme (OT / ADT / CDT / CRT) se sont donc associés à la DGE (Direction Générale des Entreprises) et à Tourisme & Territoires pour mettre en place et alimenter une plateforme open data, dénommée « DATATourisme ».

Le réseau SIT65 participe activement à la création de ce point de diffusion unique sur la France et les données SIT65 y seront diffusées dès que possible.

Au même titre que les membres du Réseau SIT65 et que les partenaires du Réseau SIT65, et pour des raisons similaires, les ré-utilisateurs des données ainsi libérées peuvent modifier les informations du Fournisseur d'informations ; ils ne sont cependant pas autorisés à les dénaturer et/ou à les altérer.

Ils sont également en droit de commercialiser, des supports et/ou des services contenant, entre autres, de telles informations.

VI. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations saisies dans le SIT65 peuvent comprendre les coordonnées personnelles du Fournisseur d'informations, telles que son nom, ses coordonnées postales, ses numéros de téléphone et adresses email.

Seuls les éléments de la rubrique Qui contacter ? sont considérés comme des données personnelles et sont exclusivement destinés aux Membres du Réseau SIT65.

Sauf si le Fournisseur d'informations signale clairement son refus de diffusion vers le grand public de ses informations (Article V - e), tout autre élément est susceptible de diffusion publique, notamment la raison sociale du Fournisseur d'informations qui peut-être dans certains cas son nom, et les coordonnées qu'il aura inscrites dans les moyens de communication grand public.

Le Fournisseur d'informations accepte la diffusion des données à caractère personnel le concernant dans les limites ci-dessus stipulées.

Les Membres du Réseau SIT65 s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel :

- La loi "informatique et libertés" n° 2018-493 du 20 juin 2018, promulguée le 21 juin 2018,
- Le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (« le règlement européen sur la protection des données » ou RGPD).

Ils s'engagent à s'acquitter de leur obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits du Fournisseur d'informations dont les informations à caractère personnel sont stockées dans le SIT65: droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Ces droits peuvent être exercés en s'adressant au Contact Office de Tourisme ou bien à H.P.T.E., responsable du dispositif SIT65, à l'adresse suivante : rpd.hpte@ha-py.fr

La durée de conservation des données à caractère personnel est strictement limitée à leurs finalités de collecte (la promotion du tourisme). Les données à caractère personnel sont systématiquement supprimées du SIT65 trois (3) ans après la dernière mise à jour opérée par le Fournisseur d'informations (réponse à un questionnaire papier, un questionnaire électronique ou mise à jour via un Contact SIT65).

Les engagements des Membres du Réseau SIT65 vis à vis du Fournisseur d'information portent aussi sur :

- Une sécurisation des données à caractère personnel: les Membres du Réseau SIT65 mettent en œuvre les procédures et outils nécessaires pour limiter l'accès aux données personnelles contenues dans le SIT65 aux seuls opérateurs habilités (accès au progiciel par connexion personnelle avec login et mot de passe).
- L'engagement contractuel de Faire-Savoir, société éditrice du progiciel, à assurer la sécurité des données personnelles stockées dans Tourinsoft : l'hébergement du progiciel Tourinsoft et des données qu'il contient est assuré en Europe et fait l'objet de mesure de sécurité spécifiques visant à protéger les données personnelles contre tout risque de fuite.
- Une notification en cas de violation constatée des données: le Réseau SIT65 alerte le Fournisseur d'information s'il est concerné par une fuite ou de violation constatée de ses données à caractère personnel. Cette alerte mentionne en des termes clairs et simples la nature de la violation, le contact auprès duquel de plus amples informations peuvent être obtenues, la description des conséquences probables et la description des mesures prises pour remédier à la violation de données. L'alerte intervient au maximum 24 heures après la constatation de l'incident et peut s'accompagner d'une notification du Réseau SIT65 à la CNIL, autorité de contrôle compétente.
- Une garantie de confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du SIT65,
- Une sensibilisation des Membres du Réseau SIT65 sur ces questions.

VII. ENGAGEMENTS DU RÉSEAU SIT65

Dans le cadre de l'Article IV relatif au fonctionnement du Réseau SIT65 et lors de toute modification d'informations, les Membres du Réseau ne sont pas autorisés à les dénaturer et/ou à les altérer.

Dans le cadre de l'article relatif au fonctionnement du Réseau SIT65, sur demande du Fournisseur d'informations et dans les meilleurs délais, les Membres du Réseau SIT65 s'engagent à corriger les erreurs, lacunes et/ou informations non satisfaisantes.

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR D'INFORMATIONS

a. Droits du Fournisseur d'informations

À tout moment, le Fournisseur d'informations peut demander à son Contact SIT65 ou procéder par ses propres moyens à :

- la mise à jour de ses informations,
- la correction d'erreur(s) et/ou de lacune(s) dans ses informations,
- la suppression d'informations qui sont devenues caduques ou qui ne sont pas à jour.

Les sites internet et mobiles des Membres du Réseau SIT65 contenant des informations issues du SIT65 sont susceptibles de contenir des avis émanant directement d'utilisateurs desdits sites. Le Fournisseur d'informations est, de ce fait, en droit de demander au Contact SIT65 à être assisté pour savoir comment répondre à un avis.

À tout moment, tout Fournisseur d'informations est en droit de demander à son Contact SIT65 de vérifier le contenu et/ou la mise en forme des informations qui le concerne dans le SIT65.

b. Engagements du Fournisseur d'informations

Le Fournisseur d'informations garantit au Réseau SIT65 et à son Contact SIT65 qu'il accomplit ses activités en respect des lois, règles et autorisations qui lui sont nécessaires. Le Réseau SIT65 autant que le Contact SIT65 ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de tout manquement du Fournisseur d'informations.

c. Conditions d'accès et d'ouverture des activités

Le Fournisseur d'informations doit fournir les conditions d'accès et les jours et horaires d'ouverture liés à ses activités corrects et à jour.

d. Intégration des éléments

Au titre des informations fournies, le Fournisseur d'informations peut transmettre des textes, des tableurs, des photographies, des vidéos, des graphiques, des chiffres, des logos, des documents PDF, et toutes autres données pouvant apporter des renseignements dans un but d'information et de promotion de ses activités.

Concernant ces informations, le Fournisseur d'informations doit s'assurer qu'il dispose de tous les droits de réutilisation. Notamment, expressément si les photos ou les vidéos proviennent d'un photographe professionnel, le Fournisseur d'informations doit vérifier qu'elles peuvent être diffusées sur tout autre support que les siens.

Il doit également garantir que ce ne sont pas des images enregistrées sur internet, et sans traçabilité.

Pour favoriser l'intégration des informations dans le SIT65, le Fournisseur d'informations est invité à respecter les règles de saisies qui lui sont communiquées.

e. Conformité des éléments

Le Fournisseur d'informations met tout en œuvre pour utiliser des matériels et logiciels exempts de toute solution informatique malveillante. Il en va de même pour la fourniture d'informations et fichiers informatiques.

IX. DONNÉES DE GÉOLOCALISATION

Les données de géolocalisation présentes dans le SIT65 sont automatiquement générées à partir d'outils informatiques mis à disposition par GoogleMaps™. À ce titre, le Réseau SIT65 ne peut être tenu responsable de toute approximation ou erreur de géolocalisation d'un quelconque lieu.

Le Réseau SIT65 se réserve le droit d'apporter des modifications à toute donnée de géolocalisation relative à tout Fournisseur d'informations.

Le Fournisseur d'informations est en droit de demander des modifications de données de géolocalisation à son Contact SIT65.

X. DROITS DE PROPRIÉTÉ

Toutes les informations et tous les éléments transmis par chaque Fournisseur d'informations sont et restent sa propriété pleine, entière et exclusive.

Au profit du Réseau SIT65, ses Membres et ses partenaires, le Fournisseur d'informations accorde, à titre gracieux, une autorisation d'utilisation et de réutilisation desdites informations et desdits éléments. Ces droits sont accordés pour tous types d'exploitation, sur tous types de supports, pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété. Cela concerne notamment les droits de reproduction, de représentation, de destination et de réutilisation desdites informations et desdits éléments.

Le Fournisseur d'informations veille donc à disposer de ces droits (Article VIII - d).

Au titre du droit au nom du Fournisseur d'informations, lors de toute utilisation ou réutilisation d'œuvre de l'esprit, les Membres du Réseau s'obligent à indiquer les noms du propriétaire de ladite œuvre, à condition de disposer de tels renseignements. En cas d'oubli, le Fournisseur d'informations est en droit d'exiger le respect de son droit au nom. Ceci vaut également en cas d'erreur ou d'inexactitude.

Dans l'intérêt du Fournisseur d'informations autant que pour des besoins techniques et/ou de mise en forme, le Fournisseur d'informations autorise les Membres du Réseau SIT65 à effectuer des modifications autant que des améliorations sur toute œuvre de l'esprit qu'il a implémentée au sein du SIT65.

XI. CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT65

Chaque fournisseur d'informations accepte que tous les éléments objets de propriété intellectuelle qu'il intègre au SIT65 soient mis à disposition sous licence libre *Creative Commons By- NC-ND 4.0*.

Les conditions juridiques applicables à cette licence sont accessibles ici :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Les licences libres *Creative Commons* permettent notamment d'éviter la procédure de demandes d'autorisation préalables pour la réutilisation, totale ou partielle, des informations insérées dans le SIT65.

La licence *Creative Commons By-NC-ND 4.0* oblige les ré utilisateurs à respecter les options suivantes :

- ✓ **By (Paternité)** : indication du nom du propriétaire de la création ;
- ✓ **NC (Pas d'Utilisation Commerciale)** : interdiction d'usage à des fins commerciales de la création ;
- ✓ **ND (Pas de modifications)** : interdiction d'apporter des modifications à la création.

XII. UTILISATION DES INFORMATIONS INSÉRÉES DANS LE SIT65 À DES FINS STATISTIQUES ET D'OBSERVATION

Les institutionnels du tourisme dans les Hautes-Pyrénées réalisent régulièrement des enquêtes à des fins statistiques et d'observation. Les Fournisseurs d'informations peuvent consulter les résultats de ces enquêtes sur demande auprès du Contact SIT 65. Les Fournisseurs d'informations sont fortement invités à répondre aux enquêtes pour garantir la qualité de la donnée statistique.

XIII. Divers

a. Modification des CGU

Seul le Comité de Pilotage SIT65 est en droit de modifier les CGU.

Les CGU sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, notamment en cas d'évolutions techniques, légales ou jurisprudentielles ou lors de la mise en place de nouveaux services. Le Fournisseur d'informations est donc invité à consulter régulièrement la dernière version mise à jour des CGU, accessible en permanence sur :

<http://cdt65.media.tourinsoft.eu/upload/SIT65-CGU-Fournisseurs-Infos.pdf>

Au jour de leur mise en ligne, les CGU modifiées sont applicables à toute personne qui accède au SIT65.

b. Litiges

Tout conflit ou litige susceptible d'apparaître quant à l'interprétation et/ou l'application des CGU qui ne peut être résolu par voie amiable est obligatoirement et automatiquement soumis à la compétence du Tribunal de commerce de Tarbes, 6 bis, rue du Maréchal Foch 65000 Tarbes.

c. Nullité

Si l'une quelconque des stipulations des CGU est déclarée nulle ou non-écrite, les autres conservent toute leur efficacité et leur portée. À ce titre, le Comité de Pilotage SIT65 se réserve le droit d'apporter des modifications à toute stipulation des CGU déclarée nulle ou non-écrite.

d. Droit applicable

Les CGU sont soumises au droit français, seul droit applicable en la matière.

Les CGU sont rédigées en français, seule langue applicable en la matière.

Toute traduction des CGU ne peut avoir qu'un caractère informatif.

Annexe - Vos Contacts SIT65

L'OFFICE DE TOURISME DE VOTRE TERRITOIRE EST VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ.

Office de Tourisme Tourmalet Pic du Midi - BP 226 - 65202 Bagnères-de-Bigorre

Pôle Animation Réseau - Tél : 05 62 95 50 71 (choix 2) - animationreseau@grand-tourmalet.com

L'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie - 05 62 97 00 25

L'Office de Tourisme de Cauterets - 05 62 92 50 50

L'Office de Tourisme de Luz Saint Sauveur - 05 62 92 30 30

L'Office de Tourisme Communautaire Pyrénées 2 Vallées - 05 62 98 63 15

L'Office de Tourisme Intercommunal Cœur des Pyrénées - 05 62 98 87 02

L'Office de Tourisme de Lourdes - 05 62 42 77 40

L'Office de Tourisme de Tarbes - 05 62 51 30 31

L'Office de Tourisme Intercommunal de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées - 05 62 41 88 10

L'Office de Tourisme de Piau Engaly - 05 62 39 61 69

L'Office de Tourisme de la Haute Vallée du Louron - 05 62 99 95 35

L'Office de Tourisme de Saint Lary Soulan - 05 62 39 50 81

L'Office de Tourisme de Neste Barousse - 05 62 99 21 30

L'Office de Tourisme Cœur Sud-Ouest – 05 62 08 26 60 (Marciac) - 05 62 96 39 09 (Maubourguet)
05 62 69 74 01 (Riscle)

L'Office de Tourisme du Pays de Trie et du Magnoac - 05 62 35 50 88

Vous pouvez également vous adresser à :

HAUTES-PYRÉNÉES TOURISME ENVIRONNEMENT - 11 rue Gaston Manent - 65000 TARBES

Contacts SIT65 :

Corinne AVERCENC - Tél : 05 62 56 70 30 - corinne.avercenc@ha-py.fr